



# Commune de Roquefort-La Bédoule

## Dossier de demande de subvention Année 2019

**Date limite de dépôt : 18 JANVIER 2019**

**NOM DE L'ASSOCIATION :**

.....  
.....

**PREMIERE DEMANDE**

**RENOUVELLEMENT**

**+ Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT au dossier :**

- Le compte-rendu financier de la subvention dont vous demandez le renouvellement (\*) ;
- Les derniers comptes annuels approuvés par le Président et le Trésorier ;
- La copie du dernier relevé bancaire de tous les comptes de l'association (comptes courants et livrets)
- Le dernier rapport d'activité
- Le compte rendu de l'assemblée générale 2018 ;
- Le budget prévisionnel 2019 (formulaire à remplir page 3) ;
- Le présent dossier complété et signé ;

**+ Pièces à joindre au dossier dans le cadre d'une première demande ou en cas de modification :**

- Composition du bureau et du conseil d'administration ;
- Attestation d'assurance
- Statuts de l'association
- Récépissé de la déclaration en Préfecture (de création ou de modification)
- Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) au nom de l'association
- Attestation d'agrément pour les associations sportives

---

(\*) **IMPORTANT** : la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

---

Service FAP (Festivités-Associations-Patrimoine)  
Hôtel de ville, Place de la Libération, 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE  
Tel : 04.42.73.21.12 / Fax : 04.42.73.21.82  
[reservations@roquefort-labedoule.fr](mailto:reservations@roquefort-labedoule.fr)

# Présentation de votre association

## Identification de votre association

Nom de votre association : \_\_\_\_\_

Association :  Sportive  Culturelle  De Loisirs  Divers

Sigle de votre association : \_\_\_\_\_

Adresse de son siège social : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Numéro SIRET : \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance, si différente : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Déclaration en préfecture : le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Numéro RNA<sup>(1)</sup> : \_\_\_\_\_ Date de publication au Journal officiel : \_\_\_\_\_

**Affiliation à une fédération :** \_\_\_\_\_

## Objet de votre association

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

### **Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

### **La personne chargée du dossier au sein de l'association**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

## Moyens humains

Nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée, au 31 décembre de l'année écoulée.

**Bénévoles** : \_\_\_\_\_

**Nb adhérents mineurs** : \_\_\_\_\_

**Salariés permanents** : \_\_\_\_\_

**Nb adhérents majeurs** : \_\_\_\_\_

Détails des activités de l'année 2018 :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Détails des activités prévues pour 2019 :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(1) Le numéro RNA (répertoire national des associations) est attribué à l'occasion des enregistrements de création ou de modification en Préfecture. A défaut, inscrire le numéro de récépissé en Préfecture

## Site internet de la ville :

Accord pour diffusion de vos coordonnées :  OUI  NON

Signature :

# Budget prévisionnel de l'association (1)

Budget prévisionnel de l'association approuvé par les instances statutaires pour l'exercice. **Le total des charges doit être égal au total des produits.**

Si votre association est soumise aux obligations du plan comptable, vous n'avez pas besoin de remplir cette partie, mais vous joindrez une copie de votre budget prévisionnel approuvé par les instances statutaires, si celui-ci est établi en respectant la nomenclature du plan comptable associatif.

**Exercice 2018**

**ou date de début :**

**date de fin :**

DEPENSES	MONTANT (3) EN EUROS	RECETTES (2)	MONTANT (3) EN EUROS
<u>60 - Achats</u>		<u>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</u>	
- Achats d'études et de prestations de services	€	- Marchandises	€
- Achats non stockés de matières et fournitures	€	- Prestations de services	€
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	€	- Produits des activités annexes	€
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	€	<u>74 - Subventions d'exploitation</u>	
- Fournitures administratives		- État (liste ministères) :	
- Autres fournitures	€	-	€
<u>61 - Services extérieurs</u>	€	-	€
- Sous-traitance générale	€	- Région :	
- Locations mobilières et immobilières	€	-	€
- Entretien et réparation	€	- Département(s) :	
- Assurances	€	-	€
- Documentation		-	€
- Divers	€	- Commune(s) :	
<u>62 - Autres services extérieurs</u>	€	- Roquefort-la Bédoule	€
- Rémunérations intermédiaires et honoraires	€	-	€
- Publicité, publications	€	-	€
- Déplacements, missions et réceptions	€	- Organismes sociaux (à détailler) :	
- Frais postaux et de télécommunications	€	-	€
- Services bancaires		-	€
- Divers	€	- Fonds européens	€
<u>63 - Impôts et taxes</u>	€	- CNASEA (emplois aidés)	€
- Impôts et taxes sur rémunérations		- Autres (précisez) :	
- Autres impôts et taxes	€	-	€
<u>64 - Charges de personnel</u>	€	-	€
- Rémunérations du personnel	€	-	€
- Charges sociales	€	<u>75 - Autres produits de gestion courante</u>	
- Autres charges de personnel	€	- Cotisations	€
<u>65 - Autres charges de gestion courante</u>	€	- Autres	€
<u>66 - Charges financières</u>		<u>76 - Produits financiers</u>	€
<u>67 - Charges exceptionnelles</u>	€	<u>77 - Produits exceptionnels</u>	
<u>68 - Dotation aux amortissements provisions et engagements</u>		- Sur opérations de gestion	€
		- Sur exercices antérieurs	€
		<u>78 - Reprise sur amortissements et provisions</u>	€
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES	€	TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	€
<u>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</u>		<u>87 - Contributions volontaires en nature</u>	
- Secours en nature	€	- Bénévolat	€
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations	€	- Prestations en nature	€
- Personnels bénévoles	€	- Dons en nature	€
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	€	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	€

(1) Seules les rubriques vous concernant sont à remplir.

(2) Indiquez à la rubrique correspondante, le montant de la subvention que vous demandez.

(3) Ne pas indiquer les centimes d'euros.

# Déclarations sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de **joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci**.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, (nom et prénom)  
représentant(e) légal(e) de l'association,

- Certifie que l'association est **régulièrement déclarée**,
- Certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants,
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires,
- Demande une subvention de : \_\_\_\_\_ EUROS,
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association précisé sur le **RIB ou RIP joint**.

- En remplissant ce document, j'accepte que les informations me concernant soient utilisées, exploitées et traitées pour permettre de me recontacter dans le cadre des démarches administratives qui nous lient.*

Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :

## Attestation

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, (nom et prénom)  
représentant(e) légal(e) de l'association,

Atteste que l'association n'a pas bénéficié d'un montant total d'aides publiques spécifiques supérieur à 200 000 euros sur trois exercices.

Fait, le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Signature :

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.